Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et HAP avant réalisation de travaux (Selon Annexe F NF X46-102)

Analyses complémentaires

Site Entiore TBS – Quint-F. (31)

N° dossier : 26178IP31

Ind.	Date d'émission	Signataire	Opérateur (Tecnisol)
A	02/04/2026	M. POCHAT – Directeur technique	Simon ARNAUD



OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
CERTIFICAT N° 22 04 4675

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et HAP avant réalisation de travaux

Analyses complémentaires

Site Entiore TBS – Quint-F. (31)

Accompagnateur sur site : pas d'accompagnateur

Nom du laboratoire	Adresse	Accréditation
DEKRA	24 boulevard de la bougie - Marseille	COFRAC n°1-6697

SOMMAIRE

I. Contexte général 4

1. Programme de travaux 4
2. Programme et périmètre de repérage 4
3. Conditions de réalisation du repérage 5

II. Résultats 5

1. Constitution des ZPSO 5
2. Résultats des analyses amiantes 5
3. Teneur en HAP 5

Conclusion 8

Annexe 1 : Rapport d'analyses amiantes 10

I. Contexte général

1. Synthèse

Présence d'amiante	**Non**
Teneur en HAP	**<50 mg/kg**

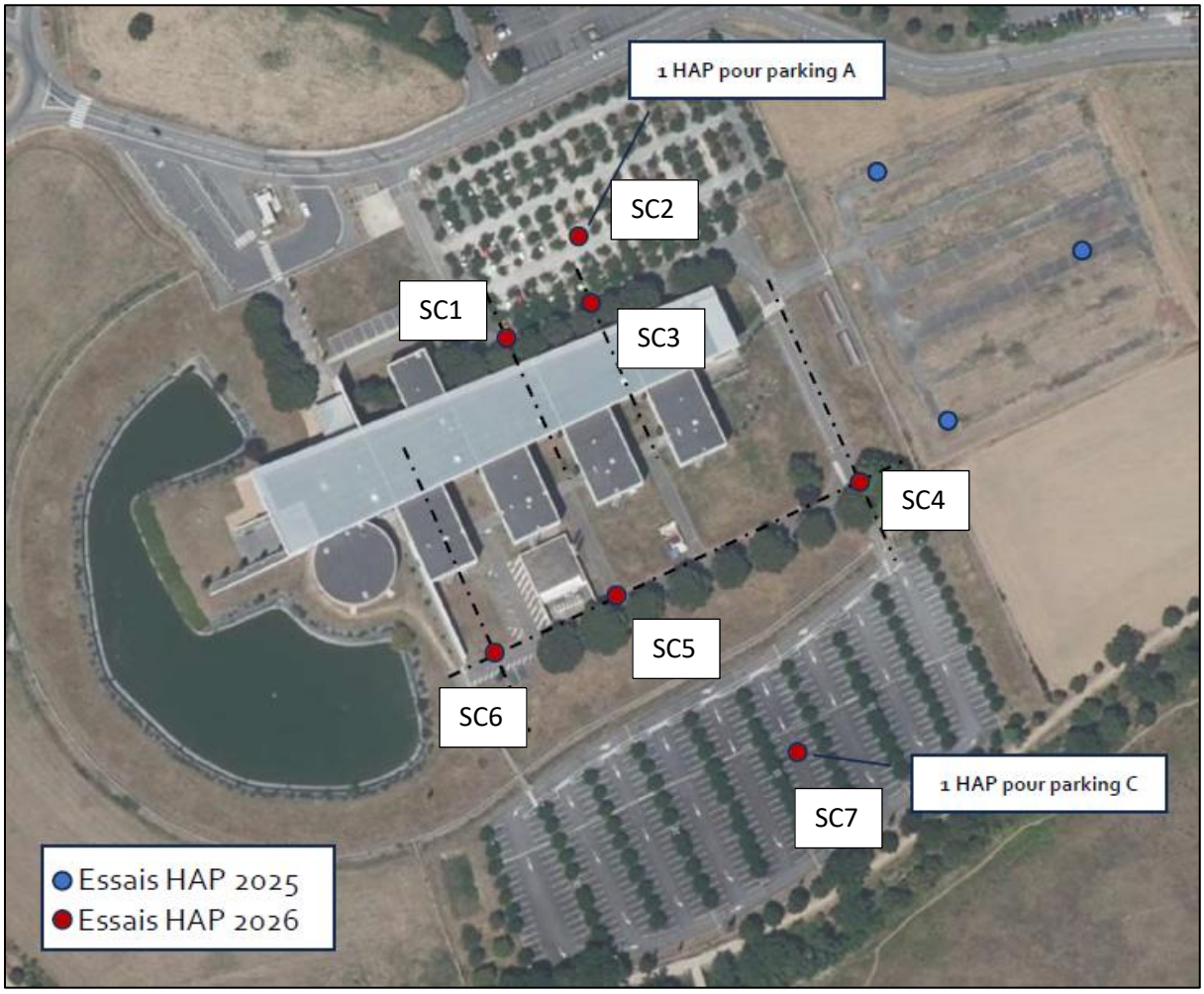
2. Programme de travaux

Dans le cadre de travaux d'aménagements sur le site TBS de Quint-Fonsegrives (31), une analyse complémentaire a été préconisée sur l'enrobé. Le but est d'étudier sa composition, et notamment s'il contient des traces d'amiante et HAP. Le résultat des analyses conditionnera le type de recyclage des déchets ainsi que la mise en place de dispositions particulières pour les personnes travaillant à proximité.

3. Programme et périmètre de repérage

7 échantillons ont été prélevés le 11/03/2026 au niveau du secteur étudié.

Le plan ci-dessous précise les implantations des sondages :



Les échantillons ont été analysés par Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050.

4. Conditions de réalisation du repérage

Le repérage a été réalisé suivant les recommandations de l'annexe F de la norme NF X46-102 de novembre 2020.

II. Résultats

1. Constitution des ZPSO

Les prélèvements étant effectués uniquement sur enrobé, une zone ZPSO est identifiée.

Les carottages ont montré une seule couche d'enrobés sur l'ensemble des prélèvements.

En application de l'arrêté du 1er octobre 2019, il est attendu que les constituants de la couche identifiée comme devant être analysée par l'opérateur de repérage dans la fiche d'accompagnement soient séparés avant leur analyse.
En l'occurrence, pour les enrobés d'infrastructure de transport le liant et le granulat de cette couche doivent être analysés séparément, à savoir :

- Une recherche d'amiante (délibérément ajouté ou naturellement présent en cas de présence de fines) dans le liant en réalisant un essai aboutissant à la lecture de 2 grilles (cf. ANNEXE I – II.1. de l'arrêté du 1er octobre 2019) ;

ET

- Une recherche d'amiante naturellement présent dans le granulat en effectuant 3 prises d'essai conformément à l'annexe I – III de l'arrêté.

2. Résultats des analyses amiantes

Les résultats des analyses présentes dans le rapport (**n°5757**) sont récapitulés dans le tableau suivant :

N° Echantillon	Description de l'échantillon	Résultat
SC01	Matériaux de type enrobé	**Fibres d'amiante non détectées**
SC02	Matériaux de type enrobé	**Fibres d'amiante non détectées**
SC03	Matériaux de type enrobé	**Fibres d'amiante non détectées**
SC04	Matériaux de type enrobé	**Fibres d'amiante non détectées**
SC05	Matériaux de type enrobé	**Fibres d'amiante non détectées**
SC06	Matériaux de type enrobé	**Fibres d'amiante non détectées**
SC07	Matériaux de type enrobé	**Fibres d'amiante non détectées**

3. Teneur en HAP

La maintenance ou la rénovation des routes et plateformes nécessite d'effectuer des opérations sur les enrobés bitumeux pouvant émettre de la poussière. Ces poussières peuvent contenir, en plus de l'amiante, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Les Articles L. 4531-1 et L. 4121-1 du Code du travail et décret n° 2013-594 stipulent qu'**en cas de présence de HAP (enrobés à base de goudron) en teneur élevée, le donneur d'ordres restreindra ou exclura la possibilité de réutilisation des matériaux enrobés** (actuellement 50mg/kg d'agrégats d'enrobés quelle que soit la réutilisation). Cette valeur pourrait être relevée pour les réutilisations à froid (recyclage à l'émulsion ou mousse de bitume, utilisation comme grave non traitée-GNT).

Une analyse HAP est effectuée sur chaque échantillon.

Les résultats des analyses présentes dans le rapport n°**26W011297** sont récapitulés dans le tableau suivant :

		SC01	SC02	S0C3	S0C4	S0C5	Limite de détection
Benzo(a)pyrène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Fluorène		4.12	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Phénanthrène		1.12	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Anthracène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Fluoranthène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Pyrène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Benzo(a)anthra-cène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Chrysène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Benzo(b)fluoran-thène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Benzo(k)fluoran-thene		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Dibenzo(a,h)an-thracène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Benzo(ghi)Péry-lène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Naphtalène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Acénaphtène		8.02	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Acénaphtylène		<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5
Somme des HAP	Mg/kg MS	**13.2**	**<0.5**	**<0.5**	**<0.5**	**<0.5**	

		SC06	SC07	Limite de détection
Benzo(a)pyrène		<0.5	<0.5	0.5
Fluorène		<0.5	<0.5	0.5
Phénanthrène		<0.5	<0.5	0.5
Anthracène		<0.5	<0.5	0.5
Fluoranthène		<0.5	<0.5	0.5
Pyrène		<0.5	<0.5	0.5
Benzo(a)anthra-cène		<0.5	<0.5	0.5
Chrysène		<0.5	<0.5	0.5
Benzo(b)fluoran-thène		<0.5	<0.5	0.5
Benzo(k)fluoran-thene		<0.5	<0.5	0.5
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		<0.5	<0.5	0.5
Dibenzo(a,h)an-thracène		<0.5	<0.5	0.5
Benzo(ghi)Péry-lène		<0.5	<0.5	0.5
Naphtalène		<0.5	<0.5	0.5
Acénaphtène		<0.5	<0.5	0.5
Acénaphtylène		<0.5	<0.5	0.5
Somme des HAP	Mg/kg MS	**<0.5**	**<0.5**	

Pour l'ensemble des échantillons, le rapport des analyses HAP **(26W011297)** ne montre pas un dépassement de valeur maximale autorisée (50 mg/kg).

Ces résultats indiquent que l'enrobé peut être réutilisé à chaud, ou à froid, ou éliminé dans une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

Conclusion

Dans le cadre de la mission de repérage d'amiante et HAP complémentaire pour le projet d'aménagement du site TBS sur Quint-Fonsegrives, **il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Les analyses en HAP sur les enrobés n'ont pas trouvé de dépassement de valeur maximale autorisée (50 mg/kg) pour les échantillons prélevés. Ces résultats permettent une réutilisation à chaud ou à froid de l'enrobé, ou son élimination dans une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

TECNISOL	**Politique qualité**	Date de création du document : 04/04/2014

La gestion de la qualité est primordiale au sein de la société pour pouvoir répondre au mieux aux attentes de nos clients et leur fournir des services de qualité.

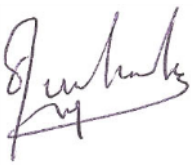
Nos engagements envers cette démarche d'amélioration continue du système de management de la qualité sont les suivants :

- Être à l'écoute de nos clients et veiller à leur satisfaction.
- Mettre un point d'honneur à respecter les exigences de nos clients.
- Assurer une excellence de nos services en s'engageant à proposer un service performant et unique.
- Assurer une mise en place d'actions rapides et efficaces pour tous problèmes rencontrés par nos clients.
- Assurer une communication transparente que ce soit en interne ou en externe avec nos clients.
- Être en recherche permanente d'amélioration et d'innovation de nos compétences et de nos équipements afin de viser l'excellence de nos processus.
- Veiller au maintien de la diversité de nos prestations.

La politique sera diffusée à l'ensemble du personnel afin d'impliquer et de sensibiliser tous les employés à la démarche d'amélioration du management de la qualité.

Je m'engage à apporter toutes les ressources nécessaires à l'aboutissement et au maintien de nos engagements.

DJEBBAR Ichème
Directeur
Le 04/04/2014



Annexe 1 : Rapport d'analyses amiante/HAP

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX BRUTS ET MANUFACTURES

Rapport d'essai N°5775 Révision 1 du 26/03/2026

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

Objet de la révision : Modification de référence chantier et BDC pour l'ensemble du rapport, suite à une erreur de report d'information de notre part. Fiche qualité NC/1203

Chantier :	***26178IP31*** *QUINT FONSEGRIVES*	**Client :**	**TECNISOL** *287 Chemin De La Masquère* 31750 ESCALQUENS

Bon de commande : 26-03-03 **Contact client :** M. Pochat Cottilloux

Seules les prestations repérées par un astérisque (*) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation
La version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client

Référence de prélèvement : SC01	
Date de prélèvement : 11/03/2026	**Date de réception au laboratoire : 17/03/2026**
Nom du préleveur : SA	**Réceptionné par : Louisa LAIHAR**
Description client de l'échantillon : Enrobé	
Localisation du prélèvement : QUINT FONSEGRIVES	

Référence d'analyse : n°12350	
Méthode de préparation et d'analyse :	Suivant l'arrêté du 1er octobre 2019 (modifié par l'arrêté du 03 juin 2025) – parties pertinentes de la NF X 43-050, guide HSG 248 – Annexe 2 et principe de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association (IMA). Séparation des phases le cas échéant selon la méthode interne LAB/TEC/PR/004. Méthode par traitement chimique au chloroforme pour la phase liant & méthode par traitement thermique pour la phase granulat. Analyse au microscope optique à lumière polarisée (MOLP) par observation de montage entre lame et lamelle(1) & Analyse au microscope électronique à transmission (MET) par observation sur grille de cuivre après méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/004
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %)	
Description du laboratoire : Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux/ granulats hétérogènes à granulométrie variable	
Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation	

Couche	Méthode d'analyse + date	Nom de(s) analyste(s)	Nombre de préparation + nombre de grilles lues	Nature d'amiante détectée (2)
* Liant + fines	MET 24/03/2026	Léo Demoulin	Préparation = 1 Grilles lues = 2	**Non détecté**
* Granulat	MET + MOLP(1) 24/03/2026	Léo Demoulin & Fanny Paris	Préparation = 3+3 Grilles lues = 6	**Non détecté**
Commentaire : Pré-analyses MOLP sur couche granulats : pas de fibres d'amiante vues, granulats issus de roche susceptible de contenir de l'amiante. Analyses MET : présence de fibres minérales non asbestiformes dont les propriétés morphologiques, cristallographiques ou chimiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires asbestiformes. Faisceau évasé ou fibre avec forme incurvée sont des critères visuels qui ont été observés sur cet échantillon.				

(1) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 micromètre
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant

Le résultat ne concerne que l'échantillon soumis à essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Validation rapport d'essai le 26/03/2026 **Léo DEMOULIN,** BU MANAGER	

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX BRUTS ET MANUFACTURES

Rapport d'essai N°5775 Révision 1 du 26/03/2026

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

Objet de la révision : Modification de référence chantier et BDC pour l'ensemble du rapport, suite à une erreur de report d'information de notre part.
Fiche qualité NC/1203

Chantier :	***26178IP31*** *QUINT FONSEGRIVES*	**Client :**	**TECNISOL** *287 Chemin De La Masquère* 31750 ESCALQUENS

Bon de commande : 26-03-03 **Contact client :** M. Pochat Cottilloux

Seules les prestations repérées par un astérisque (*) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation
La version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client

Référence de prélèvement : SC02	
Date de prélèvement : 11/03/2026	**Date de réception au laboratoire : 17/03/2026**
Nom du préleveur : SA	**Réceptionné par : Louisa LAIHAR**
Description client de l'échantillon : Enrobé	
Localisation du prélèvement : QUINT FONSEGRIVES	

Référence d'analyse : n°12351	
Méthode de préparation et d'analyse :	Suivant l'arrêté du 1er octobre 2019 (modifié par l'arrêté du 03 juin 2025) – parties pertinentes de la NF X 43-050, guide HSG 248 – Annexe 2 et principe de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association (IMA). Séparation des phases le cas échéant selon la méthode interne LAB/TEC/PR/004. Méthode par traitement chimique au chloroforme pour la phase liant & méthode par traitement thermique pour la phase granulat. Analyse au microscope optique à lumière polarisée (MOLP) par observation de montage entre lame et lamelle(1) & Analyse au microscope électronique à transmission (MET) par observation sur grille de cuivre après méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/004
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %)	
Description du laboratoire : Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux/ granulats hétérogènes à granulométrie variable	
Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation	

Couche	Méthode d'analyse + date	Nom de(s) analyste(s)	Nombre de préparation + nombre de grilles lues	Nature d'amiante détectée (2)
* Liant + fines	MET 24/03/2026	Léo Demoulin	Préparation = 1 Grilles lues = 2	**Non détecté**
* Granulat	MET + MOLP(1) 24/03/2026	Léo Demoulin & Fanny Paris	Préparation = 3+3 Grilles lues = 6	**Non détecté**
Commentaire : Pré-analyses MOLP sur couche granulats : pas de fibres d'amiante vues, granulats issus de roche susceptible de contenir de l'amiante. Analyses MET : présence de fibres minérales non asbestiformes dont les propriétés morphologiques, cristallographiques ou chimiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires asbestiformes. Faisceau évasé ou fibre avec forme incurvée sont des critères visuels qui ont été observés sur cet échantillon.				

(1) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 micromètre
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant

Le résultat ne concerne que l'échantillon soumis à essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Validation rapport d'essai le 26/03/2026
Léo DEMOULIN,
BU MANAGER

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX BRUTS ET MANUFACTURES

Rapport d'essai N°5775 Révision 1 du 26/03/2026

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

Objet de la révision : Modification de référence chantier et BDC pour l'ensemble du rapport, suite à une erreur de report d'information de notre part. Fiche qualité NC/1203

Chantier :	***26178IP31*** *QUINT FONSEGRIVES*	**Client :**	**TECNISOL** *287 Chemin De La Masquère* 31750 ESCALQUENS

Bon de commande : 26-03-03 **Contact client :** M. Pochat Cottilloux

Seules les prestations repérées par un astérisque (*) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation
La version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client

Référence de prélèvement : SC03	
Date de prélèvement : 11/03/2026	**Date de réception au laboratoire : 17/03/2026**
Nom du préleveur : SA	**Réceptionné par : Louisa LAIHAR**
Description client de l'échantillon : Enrobé	
Localisation du prélèvement : QUINT FONSEGRIVES	

Référence d'analyse : n°12352	
Méthode de préparation et d'analyse :	Suivant l'arrêté du 1er octobre 2019 (modifié par l'arrêté du 03 juin 2025) – parties pertinentes de la NF X 43-050, guide HSG 248 – Annexe 2 et principe de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association (IMA). Séparation des phases le cas échéant selon la méthode interne LAB/TEC/PR/004. Méthode par traitement chimique au chloroforme pour la phase liant & méthode par traitement thermique pour la phase granulat. Analyse au microscope optique à lumière polarisée (MOLP) par observation de montage entre lame et lamelle(1) & Analyse au microscope électronique à transmission (MET) par observation sur grille de cuivre après méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/004
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %)	
Description du laboratoire : Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux/ granulats hétérogènes à granulométrie variable	
Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation	

Couche	Méthode d'analyse + date	Nom de(s) analyste(s)	Nombre de préparation + nombre de grilles lues	Nature d'amiante détectée (2)
* Liant + fines	MET 24/03/2026	Léo Demoulin	Préparation = 1 Grilles lues = 2	**Non détecté**
* Granulat	MET + MOLP(1) 24/03/2026	Léo Demoulin & Fanny Paris	Préparation = 3+3 Grilles lues = 6	**Non détecté**
Commentaire : Pré-analyses MOLP sur couche granulats : pas de fibres d'amiante vues, granulats issus de roche susceptible de contenir de l'amiante. Analyses MET : présence de fibres minérales non asbestiformes dont les propriétés morphologiques, cristallographiques ou chimiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires asbestiformes. Faisceau évasé ou fibre avec forme incurvée sont des critères visuels qui ont été observés sur cet échantillon.				

(1) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 micromètre
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant

Le résultat ne concerne que l'échantillon soumis à essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Validation rapport d'essai le 26/03/2026 **Léo DEMOULIN,** BU MANAGER	

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX BRUTS ET MANUFACTURES

Rapport d'essai N°5775 Révision 1 du 26/03/2026

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

Objet de la révision : Modification de référence chantier et BDC pour l'ensemble du rapport, suite à une erreur de report d'information de notre part. Fiche qualité NC/1203

Chantier :	***26178IP31*** *QUINT FONSEGRIVES*	**Client :**	**TECNISOL** *287 Chemin De La Masquère* 31750 ESCALQUENS

Bon de commande : 26-03-03 **Contact client :** M. Pochat Cottilloux

Seules les prestations repérées par un astérisque (*) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation
La version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client

Référence de prélèvement : SC04	
Date de prélèvement : 11/03/2026	**Date de réception au laboratoire : 17/03/2026**
Nom du préleveur : SA	**Réceptionné par : Louisa LAIHAR**
Description client de l'échantillon : Enrobé	
Localisation du prélèvement : QUINT FONSEGRIVES	

Référence d'analyse : n°12353	
Méthode de préparation et d'analyse :	Suivant l'arrêté du 1er octobre 2019 (modifié par l'arrêté du 03 juin 2025) – parties pertinentes de la NF X 43-050, guide HSG 248 – Annexe 2 et principe de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association (IMA). Séparation des phases le cas échéant selon la méthode interne LAB/TEC/PR/004. Méthode par traitement chimique au chloroforme pour la phase liant & méthode par traitement thermique pour la phase granulat. Analyse au microscope optique à lumière polarisée (MOLP) par observation de montage entre lame et lamelle(1) & Analyse au microscope électronique à transmission (MET) par observation sur grille de cuivre après méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/004
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %)	
Description du laboratoire : Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux/ granulats hétérogènes à granulométrie variable	
Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation	

Couche	Méthode d'analyse + date	Nom de(s) analyste(s)	Nombre de préparation + nombre de grilles lues	Nature d'amiante détectée (2)
* Liant + fines	MET 24/03/2026	Léo Demoulin	Préparation = 1 Grilles lues = 2	**Non détecté**
* Granulat	MET + MOLP(1) 24/03/2026	Léo Demoulin & Fanny Paris	Préparation = 3+3 Grilles lues = 6	**Non détecté**
Commentaire : Pré-analyses MOLP sur couche granulats : pas de fibres d'amiante vues, granulats issus de roche susceptible de contenir de l'amiante. Analyses MET : présence de fibres minérales non asbestiformes dont les propriétés morphologiques, cristallographiques ou chimiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires asbestiformes. Faisceau évasé ou fibre avec forme incurvée sont des critères visuels qui ont été observés sur cet échantillon.				

(1) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 micromètre
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant

Le résultat ne concerne que l'échantillon soumis à essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Validation rapport d'essai le 26/03/2026 **Léo DEMOULIN,** BU MANAGER	

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX BRUTS ET MANUFACTURES

Rapport d'essai N°5775 Révision 1 du 26/03/2026

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

Objet de la révision : Modification de référence chantier et BDC pour l'ensemble du rapport, suite à une erreur de report d'information de notre part. Fiche qualité NC/1203

Chantier :	***26178IP31*** *QUINT FONSEGRIVES*	**Client :**	**TECNISOL** *287 Chemin De La Masquère* 31750 ESCALQUENS

Bon de commande : 26-03-03 **Contact client :** M. Pochat Cottilloux

Seules les prestations repérées par un astérisque (*) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation
La version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client

Référence de prélèvement : SC05	
Date de prélèvement : 11/03/2026	**Date de réception au laboratoire : 17/03/2026**
Nom du préleveur : SA	**Réceptionné par : Louisa LAIHAR**
Description client de l'échantillon : Enrobé	
Localisation du prélèvement : QUINT FONSEGRIVES	

Référence d'analyse : n°12354	
Méthode de préparation et d'analyse :	Suivant l'arrêté du 1er octobre 2019 (modifié par l'arrêté du 03 juin 2025) – parties pertinentes de la NF X 43-050, guide HSG 248 – Annexe 2 et principe de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association (IMA). Séparation des phases le cas échéant selon la méthode interne LAB/TEC/PR/004. Méthode par traitement chimique au chloroforme pour la phase liant & méthode par traitement thermique pour la phase granulat. Analyse au microscope optique à lumière polarisée (MOLP) par observation de montage entre lame et lamelle(1) & Analyse au microscope électronique à transmission (MET) par observation sur grille de cuivre après méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/004
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %)	
Description du laboratoire : Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux/ granulats hétérogènes à granulométrie variable	
Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation	

Couche	Méthode d'analyse + date	Nom de(s) analyste(s)	Nombre de préparation + nombre de grilles lues	Nature d'amiante détectée (2)
* Liant + fines	MET 24/03/2026	Léo Demoulin	Préparation = 1 Grilles lues = 2	**Non détecté**
* Granulat	MET + MOLP(1) 24/03/2026	Léo Demoulin & Fanny Paris	Préparation = 3+3 Grilles lues = 6	**Non détecté**
Commentaire : Pré-analyses MOLP sur couche granulats : pas de fibres d'amiante vues, granulats issus de roche susceptible de contenir de l'amiante. Analyses MET : présence de fibres minérales non asbestiformes dont les propriétés morphologiques, cristallographiques ou chimiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires asbestiformes. Faisceau évasé ou fibre avec forme incurvée sont des critères visuels qui ont été observés sur cet échantillon.				

(1) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 micromètre
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant

Le résultat ne concerne que l'échantillon soumis à essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Validation rapport d'essai le 26/03/2026 **Léo DEMOULIN,** BU MANAGER	

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX BRUTS ET MANUFACTURES

Rapport d'essai N°5775 Révision 1 du 26/03/2026

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

Objet de la révision : Modification de référence chantier et BDC pour l'ensemble du rapport, suite à une erreur de report d'information de notre part. Fiche qualité NC/1203

Chantier :	***26178IP31*** *QUINT FONSEGRIVES*	**Client :**	**TECNISOL** *287 Chemin De La Masquère* 31750 ESCALQUENS

Bon de commande : 26-03-03 **Contact client :** M. Pochat Cottilloux

Seules les prestations repérées par un astérisque (*) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation
La version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client

Référence de prélèvement : SC06	
Date de prélèvement : 11/03/2026	**Date de réception au laboratoire : 17/03/2026**
Nom du préleveur : SA	**Réceptionné par : Louisa LAIHAR**
Description client de l'échantillon : Enrobé	
Localisation du prélèvement : QUINT FONSEGRIVES	

Référence d'analyse : n°12355	
Méthode de préparation et d'analyse :	Suivant l'arrêté du 1er octobre 2019 (modifié par l'arrêté du 03 juin 2025) – parties pertinentes de la NF X 43-050, guide HSG 248 – Annexe 2 et principe de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association (IMA). Séparation des phases le cas échéant selon la méthode interne LAB/TEC/PR/004. Méthode par traitement chimique au chloroforme pour la phase liant & méthode par traitement thermique pour la phase granulat. Analyse au microscope optique à lumière polarisée (MOLP) par observation de montage entre lame et lamelle(1) & Analyse au microscope électronique à transmission (MET) par observation sur grille de cuivre après méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/004
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %)	
Description du laboratoire : Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux/ granulats hétérogènes à granulométrie variable	
Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation	

Couche	Méthode d'analyse + date	Nom de(s) analyste(s)	Nombre de préparation + nombre de grilles lues	Nature d'amiante détectée (2)
* Liant + fines	MET 24/03/2026	Léo Demoulin	Préparation = 1 Grilles lues = 2	**Non détecté**
* Granulat	MET + MOLP(1) 24/03/2026	Léo Demoulin & Fanny Paris	Préparation = 3+3 Grilles lues = 6	**Non détecté**
Commentaire : Pré-analyses MOLP sur couche granulats : pas de fibres d'amiante vues, granulats issus de roche susceptible de contenir de l'amiante. Analyses MET : présence de fibres minérales non asbestiformes dont les propriétés morphologiques, cristallographiques ou chimiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires asbestiformes. Faisceau évasé ou fibre avec forme incurvée sont des critères visuels qui ont été observés sur cet échantillon.				

(1) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 micromètre
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant

Le résultat ne concerne que l'échantillon soumis à essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Validation rapport d'essai le 26/03/2026

Léo DEMOULIN,
BU MANAGER

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX BRUTS ET MANUFACTURES

Rapport d'essai N°5775 Révision 1 du 26/03/2026

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

Objet de la révision : Modification de référence chantier et BDC pour l'ensemble du rapport, suite à une erreur de report d'information de notre part. Fiche qualité NC/1203

Chantier :	***26178IP31*** *QUINT FONSEGRIVES*	**Client :**	**TECNISOL** *287 Chemin De La Masquère* 31750 ESCALQUENS

Bon de commande : 26-03-03 **Contact client :** M. Pochat Cottilloux

Seules les prestations repérées par un astérisque (*) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation
La version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DEKRA Prélèvements & Analyses
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client

Référence de prélèvement : SC07	
Date de prélèvement : 11/03/2026	**Date de réception au laboratoire : 17/03/2026**
Nom du préleveur : SA	**Réceptionné par : Louisa LAIHAR**
Description client de l'échantillon : Enrobé	
Localisation du prélèvement : QUINT FONSEGRIVES	

Référence d'analyse : n°12356	
Méthode de préparation et d'analyse :	Suivant l'arrêté du 1er octobre 2019 (modifié par l'arrêté du 03 juin 2025) – parties pertinentes de la NF X 43-050, guide HSG 248 – Annexe 2 et principe de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association (IMA). Séparation des phases le cas échéant selon la méthode interne LAB/TEC/PR/004. Méthode par traitement chimique au chloroforme pour la phase liant & méthode par traitement thermique pour la phase granulat. Analyse au microscope optique à lumière polarisée (MOLP) par observation de montage entre lame et lamelle(1) & Analyse au microscope électronique à transmission (MET) par observation sur grille de cuivre après méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/004
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %)	
Description du laboratoire : Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux/ granulats hétérogènes à granulométrie variable	
Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation	

Couche	Méthode d'analyse + date	Nom de(s) analyste(s)	Nombre de préparation + nombre de grilles lues	Nature d'amiante détectée (2)
* Liant + fines	MET 24/03/2026	Léo Demoulin	Préparation = 1 Grilles lues = 2	**Non détecté**
* Granulat	MET + MOLP(1) 24/03/2026	Léo Demoulin & Fanny Paris	Préparation = 3+3 Grilles lues = 6	**Non détecté**
Commentaire : Pré-analyses MOLP sur couche granulats : pas de fibres d'amiante vues, granulats issus de roche susceptible de contenir de l'amiante. Analyses MET : présence de fibres minérales non asbestiformes dont les propriétés morphologiques, cristallographiques ou chimiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires asbestiformes. Faisceau évasé ou fibre avec forme incurvée sont des critères visuels qui ont été observés sur cet échantillon.				

(1) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 micromètre
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant

Le résultat ne concerne que l'échantillon soumis à essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Validation rapport d'essai le 26/03/2026 **Léo DEMOULIN,** BU MANAGER	

DPA | Analyses pour le Bâtiment Marseille

TECNISOL

287 Chemin de la Masquère

31750 ESCALQUENS

Notre référence : *AR-26-NS-020058-01*

Numéro de dossier : *26W011297*

Référence dossier : *26178IP31*

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- ***N° 26W011297-001*** *- Référence SCO1- Enrobés - Quint-Fonsegrives,* prélevé par vos soins et analysé par *Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Ouest SAS*
- ***N° 26W011297-002*** *- Référence SCO2- Enrobés - Quint-Fonsegrives,* prélevé par vos soins et analysé par *Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Ouest SAS*
- ***N° 26W011297-003*** *- Référence SCO3- Enrobés - Quint-Fonsegrives,* prélevé par vos soins et analysé par *Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Ouest SAS*
- ***N° 26W011297-004*** *- Référence SCO4- Enrobés - Quint-Fonsegrives,* prélevé par vos soins et analysé par *Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Ouest SAS*
- ***N° 26W011297-005*** *- Référence SCO5- Enrobés - Quint-Fonsegrives,* prélevé par vos soins et analysé par *Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Ouest SAS*
- ***N° 26W011297-006*** *- Référence SCO6- Enrobés - Quint-Fonsegrives,* prélevé par vos soins et analysé par *Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Ouest SAS*
- ***N° 26W011297-007*** *- Référence SCO7- Enrobés - Quint-Fonsegrives,* prélevé par vos soins et analysé par *Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Ouest SAS*

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

DPA ANALYSES POUR LE BATIMENT MARSEILLE SAS
Contact AR_Rapport
Lieu-Dit la Supliere - Batiment Bourbo
1 Rue de la Vallée Verte
13011 MARSEILLE 11EME

RAPPORT D'ANALYSE HAP DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-020058-01 | Date d'émission de rapport : 01/04/2026 8:39 |
Dossier N° : 26W011297 | Date de réception : 17/03/2026 | Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client:26178IP31 - Client 5149
Quint-Fonsegrives (31)
Référence Commande : 26178IP31 - Client 5149

N° Echantillon		**001**	**002**	**003**	**004**	**005**
Référence client de l'échantillon		SCO1- Enrobés - Quint-Fonsegrives	SCO2- Enrobés - Quint-Fonsegrives	SCO3- Enrobés - Quint-Fonsegrives	SCO4- Enrobés - Quint-Fonsegrives	SCO5- Enrobés - Quint-Fonsegrives
Matrice		**Matériaux Routiers**	**Matériaux Routiers**	**Matériaux Routiers**	**Matériaux Routiers**	**Matériaux Routiers**
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques						
NS006 : **HAPs 16 composés - Délai Standard**						
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Fluorène	mg/kg M.S.	4,12	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Phénanthrène	mg/kg M.S.	1,12	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Chrysène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Naphtalène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Acénaphtène	mg/kg M.S.	8,02	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Somme des HAP	mg/kg M.S.	13,2	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
NS019 : **Analyse de la matière sèche**	%	99.3 *	98.9 *	99.4 *	98.7 *	99.4 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE HAP DANS LES MATERIAUX

Dossier N° : 26W011297 Date de réception : 17/03/2026 Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client:26178IP31 - Client 5149
Quint-Fonsegrives (31)
Référence Commande : 26178IP31 - Client 5149

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE HAP DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-020058-01 | Date d'émission de rapport : 01/04/2026 8:39 | Page3/4
Dossier N° : 26W011297 | Date de réception : 17/03/2026 | Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client:26178IP31 - Client 5149
Quint-Fonsegrives (31)
Référence Commande : 26178IP31 - Client 5149

N° Echantillon	**006**	**007**
Référence client de l'échantillon	SCO6- Enrobés - Quint-Fonsegrives	SCO7- Enrobés - Quint-Fonsegrives
Matrice	**Matériaux Routiers**	**Matériaux Routiers**

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

NS006 : **HAPs 16 composés - Délai Standard**

Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Fluorène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Phénanthrène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Anthracène	mg/kg M.S.	0,52		< 0,5				
Fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Chrysène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Naphtalène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Acénaphtène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	< 0,5		< 0,5				
Somme des HAP	mg/kg M.S.	0,5		< 0,5				
NS019 : **Analyse de la matière sèche**	%	99.7	*	95	*			

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE HAP DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-020058-01 | Date d'émission de rapport : 01/04/2026 8:39 | Page4/4
Dossier N° : 26W011297 | Date de réception : 17/03/2026 | Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client:26178IP31 - Client 5149
Quint-Fonsegrives (31)
Référence Commande : 26178IP31 - Client 5149

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de HAP dans les enrobés routiers :
Traitement par méthode interne (mode opératoire T-HAP-PR83048) en vue d'une quantification de HAP par GCMSMS par une extraction solide/liquide (mode opératoire T-HAP-WO85147) après prétraitement de l'échantillon (mode opératoire T-HAP-WO95323).
Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Des essais ont permis de garantir la stabilité des échantillons pendant trois semaines dans les conditions de stockage du laboratoire. Au-delà de ce délai de stabilité, le laboratoire ne peut garantir l'absence de risque. Toutes les informations sont disponibles sur demande.
Les incertitudes pourront être rendues à la demande du client.
L'analyse de la matière sèche est effectuée à partir d'une balance halogène à 105°C suivant la méthode A de la norme abrogée NF EN 14346.
Le paramètre « somme des HAP » correspond à la somme des concentrations de chaque HAP. Lorsque la concentration d'un HAP individuel est inférieure ou égale à la limite de quantification (LQ=0.5 mg/kg M.S.), elle est indiquée par ≤ LQ et cette valeur n'est pas comptabilisée dans la « somme des HAP ». S'il existe une ou plusieurs concentrations individuelles de HAP supérieures à la LQ, alors la « somme des HAP » correspond à la somme de toutes les valeurs > LQ. Si aucune des concentrations individuelles de HAP n'est supérieure à la LQ, alors la « somme des HAP » est indiquée comme étant ≤ LQ (≤ 0.5).



Marina RENAUD
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac
ESSAIS